



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mamoudzou, le 6 avril 2020

Madame Laurence COMTE  
IA IPR de SVT  
à  
Mesdames ou Messieurs les enseignants  
de SVT  
s/c  
de Monsieur le proviseur

### Objet : continuité pédagogique COVID -19 - évaluation

Rectorat  
Pôle pédagogique  
Second degré  
**Sciences de la vie  
de la Terre  
EDD**

Affaire suivie par :  
**Laurence Comte**

Téléphone :  
06 39 95 54 46  
Télécopie :  
02 69 61 89 88

Courriel :  
[laurence.comte@ac-mayotte.fr](mailto:laurence.comte@ac-mayotte.fr)

Site Internet :  
<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :  
BP 76  
97600 MAMOUDZOU

Chères et chers collègues,

À la suite des annonces de monsieur le Ministre sur les modalités d'obtention du baccalauréat, je souhaite revenir sur certains points concernant notamment l'évaluation.

- Utilisation de la BNS : les sujets de la BNS sont préparés pour une forme d'évaluation particulière qui, même si elle est suspendue, réserve les sujets à cet usage. En conséquence, **ces sujets ne peuvent pas être utilisés pour la formation de nos élèves, pas plus que pour organiser des évaluations** qui seraient d'ailleurs assez contreproductives dans la situation actuelle.
- Evaluation sommative : toute **évaluation sommative** c'est-à-dire notée dans le but d'être comptabilisée dans la moyenne est **à éviter** durant la période de confinement.
- Auto-évaluation, évaluation formatrice et évaluation formative : pour chaque activité proposée aux élèves, **l'ajout d'éléments d'autoévaluation** indiquant les compétences, les critères de réussite et l'échelle de positionnement permet une autoévaluation formatrice. Les retours de travaux d'élèves font l'objet d'une **évaluation formative positive** et personnalisée qui valorise les réussites.

Enfin, sans reprendre la liste de conseil donnés au début de cette période exceptionnelle, je reviendrai sur trois d'entre eux :

- **Prioriser le maintien d'un contact** avec les élèves (dans la mesure où celui-ci est possible).
- **Réduire fortement la quantité de travail** donnée par rapport que ce qui serait effectué en classe.
- **Favoriser un fonctionnement cohérent de l'équipe pédagogique de classe** (planification de la charge de travail, limitation du nombre d'outils numériques utilisés).

Sachant pouvoir compter sur votre aide précieuse en ce temps inédit et exceptionnel, je vous assure de tout mon soutien et je suis à votre disposition pour répondre vos interrogations.

Bien cordialement,

Laurence Comte